

DIRECTION DE LA PLANIFICATION
TRAVAUX PREPARATOIRES DU IX° PLAN
Phase Stratégique

SECTEUR EDUCATION, FORMATION

NOTE TECHNIQUE N° 2

Février 1996

1. CONTEXTE

Au regard du bilan diagnostic, le secteur de l'éducation subit les effets conjugués de deux facteurs externes au système. D'une part la forte pression démographique qui se traduit par une augmentation considérable de la demande d'éducation ; et d'autre part, les limites des ressources disponibles dans un contexte économique marqué par les mesures de rigueur budgétaire et d'ajustement structurel.

Ces variables indépendantes rejaillissent sur l'efficacité interne du système qui revêt deux aspects : un taux élevé de déperditions scolaires et une détérioration progressive de la qualité de la formation dont les produits ont du mal à s'insérer dans le tissu productif. Cette crise du secteur de l'éducation a amené les pouvoirs publics à mettre en oeuvre une politique éducative. Il convient d'en rappeler les grandes lignes avant d'explorer des pistes et stratégies alternatives.

2. LES ORIENTATIONS GENERALES DE LA POLITIQUE EDUCATIVE DU GOUVERNEMENT

La politique du Gouvernement en matière d'éducation s'inscrit dans le cadre des Conclusions des Etats Généraux de l'Education et de la Formation (EGEF, 1981), des recommandations de la Commission Nationale de Réforme de l'Education et de la Formation (CNREF, août 1994), de la loi d'orientation 91/92 du 16 février 1991 et enfin de la Conférence mondiale sur l'éducation de base pour tous de Jomtien (1990).

Dans ce cadre, le VIII^e Plan d'orientation de développement économique et social a fixé les grandes orientations de l'Etat en matière d'éducation. Ce plan définit un certain nombre de priorités dont nous ne retenons ici que les plus essentielles.

2.1. Le développement de l'Enseignement Elémentaire : une priorité nationale

La priorité à l'enseignement élémentaire se justifie par le fait qu'il constitue un droit fondamental qui confère à l'éducation une valeur en soi. Le sous-secteur de l'enseignement primaire exerce, en outre, une influence positive sur l'efficacité économique par l'accroissement de la productivité de la main d'oeuvre, la rentabilisation des investissements et l'amélioration de la santé de la population.

Aussi l'objectif visé est-il d'arriver à une expansion des possibilités d'éducation par une scolarisation de 65% des enfants de 7 à 12 ans en 1998. Ce qui doit se traduire par une allocation conséquente de 49% du budget de l'éducation nationale à l'enseignement élémentaire. Le système du double flux sera aussi mis à profit pour augmenter le taux d'utilisation des locaux et accroître les possibilités d'accès à l'éducation sans accroissement substantiel des constructions scolaires, du nombre de maîtres et du matériel didactique.

La stratégie développée pour atteindre cet objectif se fonde sur la mise en oeuvre du Projet de Développement des Ressources Humaines (PDRH2) dans la période 94-99 et l'application de réformes pédagogiques. Celles-ci reposent sur l'introduction progressive du travail productif et des langues nationales dans les programmes scolaires.

2.2. Développement de la qualité de l'éducation et maîtrise des flux : l'Enseignement Moyen Secondaire

Il s'agit à ce niveau de mettre en oeuvre des stratégies appropriées de dimensionnement des flux. Celles-ci doivent, à la fois, permettre de contrôler la croissance des effectifs et donc celle des coûts de l'éducation, et favoriser la qualité sans pour autant nuire à l'égalité des chances.

Pour ce faire, l'Etat opte pour une approche normative qui consiste à formuler une réglementation des procédures de sélection. De nombreuses restrictions ont ainsi vu le jour dont la plus significative est la limitation à 28% du taux de transition entre le CM2 et la classe de sixième. Dans le secondaire, le taux de transition de la troisième à la seconde est ramené à 45%.

2.3. La réorientation de l'Enseignement Supérieur

Le développement de l'enseignement supérieur est une priorité urgente à laquelle s'emploie la réforme universitaire. Les principaux axes stratégiques sont définis dans l'optique de la Concertation Nationale sur l'Enseignement Supérieur (CNES). Ils vont dans le sens d'une maîtrise des cohortes par une régulation des flux, la refonte de l'organisation académique et pédagogique, l'assainissement des oeuvres sociales, une meilleure adaptation du profil des diplômés aux besoins du marché.

La mise en oeuvre de ces orientations stratégiques est corrélée à des mesures de renforcement de la recherche scientifique et technique sur la base d'un partenariat entreprise-université.

2.4. La formation professionnelle

Ce sous-secteur sera restructuré et adapté au marché du travail sur la base d'une automatisation des centres de formation professionnelle et la participation financière des bénéficiaires et des entreprises aux coûts de formation. Ce volet constitue, avec l'enseignement élémentaire, la priorité du développement des ressources humaines au Sénégal.

A ce titre, il est prévu la restructuration en profondeur de l'appareil national de formation professionnelle en vue d'une plus grande adaptation aux réalités socio-économiques fondée sur des principes clairement définis, tenant compte du potentiel éducatif et des possibilités du marché de l'emploi. Ces principes se résument ainsi :

- le renforcement de la spécificité et de la cohérence des activités de formation professionnelle au plan national ;
- une liaison directe formation/emploi ;
- une capacité des structures de formation professionnelle à générer des ressources propres ;
- une plus grande autonomie des centres de formation en vue de faciliter leur adaptation aux besoins du marché du travail ;
- le renforcement institutionnel de l'Office Nationale de la Formation Professionnelle (ONFP) et des institutions concernées.

2.5. L'alphabétisation et l'éducation de base comme stratégie de lutte contre le sous-développement

Complément indispensable de l'éducation de base. l'alphabétisation revêt une importance capitale dans la stratégie de développement de la compétence humaine en tant que facteur de production. L'option est ainsi faite pour une alphabétisation fonctionnelle qui permette d'éradiquer l'analphabétisme au sein de la population adulte, particulièrement celle des femmes rurales.

Les objectifs quantitatifs en matière d'alphabétisation, d'éducation de base sont une réduction de 5 points par an du taux d'analphabétisme (près de 74% dans la tranche 15/55 ans) d'ici à l'an 2004, chez les femmes notamment afin d'assurer un impact immédiat sur les indicateurs éducatifs, sociaux et économiques. L'un des facteurs clefs de cette politique est l'introduction des langues nationales afin de promouvoir un environnement lettré.

La réalisation de ces objectifs repose globalement sur une stratégie de partenariat conçue comme une clef de répartition des responsabilités et des charges entre l'Etat, les Communautés de base, les Entreprises et les ONG.

Au regard des orientations et stratégies ci-dessus, des efforts importants ont été déployés dans le sens de la diversification des politiques en vue d'apporter des solutions aux contraintes les plus importantes du système éducatif.

Le gouvernement a manifesté de façon claire son attachement au secteur de l'éducation considéré comme une priorité nationale. Il lui consacre une part importante de son budget (33% du budget national) dans un contexte de crise économique marqué par la compression des dépenses inscrites dans les programmes de stabilisation.

L'enseignement élémentaire a, en outre, été priorisé afin de réduire l'écart entre l'offre et la demande d'éducation et stimuler la productivité.

Mais en dépit des efforts soutenus, des raffinements introduits, les politiques d'orientation mises en oeuvre à contrarier les tendances lourdes du secteur de l'éducation. Mieux, elles ont révélé leurs limites en tant qu'instruments de rénovation profonde du système.

3. LES LIMITES DES POLITIQUES D'EDUCATION

3.1. Difficultés d'asseoir la priorité accordée à l'enseignement élémentaire

La priorité accordée à l'enseignement élémentaire ne s'est pas traduite par une allocation conséquente des ressources durant la période d'ajustement structurel. En effet, la part du budget affectée à ce sous-secteur a considérablement baissé au profit de l'enseignement supérieur. Elle a enregistré une perte de 1,4 point par an entre 1981-93 alors que celle de l'enseignement supérieur réalisait un gain de 28,4% durant la même période. L'un des facteurs explicatifs de cette tendance est certainement la pression des revendications estudiantines qui a rendu aléatoire l'objectif stratégique d'allocation de 49% du budget de l'éducation à l'enseignement élémentaire.

3.2. Les limites du PDRH2

Le Programme de Développement des Ressources Humaines (PDRH2) qui constitue la principale stratégie du gouvernement en matière de soutien logistique, prévoit de construire 700 classes par année et de recruter autant de maîtres d'ici 1998. Or, selon une simulation tentée dans le cadre du Programme Cadre II, il faudrait en construire 300 de plus par année pour atteindre le taux de 65% de scolarisation dans l'enseignement élémentaire. En tant que stratégie d'accroissement de l'offre, la mise en oeuvre du PDRH2 risque, dans ces conditions, d'être en deça d'une demande sociale d'éducation de plus en plus forte.

3.3. Les effets pervers des stratégies d'offre d'éducation

Nous l'avons noté, l'Etat a privilégié une approche normative en tant que stratégie de réglementation des inscriptions et des procédures de sélection. Or, ce mode de régulation des flux n'est pas sans générer des effets pervers qui mettent en cause les capacités d'administration et de gestion du système éducatif. Par exemple, l'introduction de limites d'âge pour l'entrée en sixième a souvent pour effet, surtout en zone rurale, de falsifier complètement les déclarations d'âge et donc les statistiques collectées. Et une stratégie de sélection très poussée mais mal maîtrisée peut conduire à un détournement de la réglementation (cas des élèves admis dans les collèges publics sans avoir réussi à l'entrée en sixième).

3.4. Les dérives du système des classes à double flux et de la journée continue

Les classes à double flux (CDF) sont structurées autour de plusieurs variantes :

- * 2 maîtres, 2 salles de classes, 3 groupes de 45 élèves ;
- * 2 maîtres, 2 groupes d'élèves, 1 salle de classe ;
- * 1 maître, 2 groupes de 55 élèves dans une même salle de classe.

Ce système aboutit alors à un ratio maximum :

* 1 maître pour 110 élèves ou 1 maître pour 70 élèves soit un ratio multiplié par 3 ou 4 par rapport à la période 1960-1980. Ce qui n'est pas sans avoir des effets négatifs sur le rendement interne du système. En outre, implanté dans les zones urbaines à forte concentration de populations défavorisées, le système à double flux mal maîtrisé peut accentuer les inégalités sociales et compromettre l'égalité des chances.

Il en est de même de la journée continue dont l'impact sur l'enseignement apparaît plutôt comme une continuité aux effets négatifs. La réduction excessive du temps d'enseignement n'est pas compensée par des activités extra muros. Les enfants sont ainsi livrés à la merci de la rue avec tout ce que cela comporte comme gâchis en termes de gestion rationnelle des ressources humaines.

4. Eléments de stratégie pour une perspective de réorientation du secteur de l'éducation

Toute stratégie visant le développement durable passe par des réformes profondes dans le sens d'une réorientation du système éducatif. Au delà des équilibres financiers quantitatifs, elle embrasse les aspects qualitatifs et structurels de la rentabilité du système dont nous n'examinons ici que les plus essentiels.

4.1. Améliorer les performances internes

On peut améliorer les performances internes du système éducatif en comprimant les coûts ou en renforçant les rendements.

La compression qui est la méthode la plus tentante, parce que la plus facile se heurte à des limites et des marges de manoeuvre très étroites quand le système éducatif fonctionne déjà sur les frontières de la survie. Par exemple, au niveau de l'enseignement primaire, le poste des fournitures scolaires et des équipements est pratiquement incompressible. Il exige même des investissements.

Si l'on veut améliorer le ratio maîtres/élèves, il faudrait recruter plus de maîtres et donc compromettre des équilibres budgétaires déjà fragiles dans le contexte de mise en oeuvre des politiques de compression des personnels.

Une stratégie d'amélioration des rendements semble donc constituer une approche plus positive, en attendant de transformer tout le système à long terme. Cette stratégie favorise le développement de la rentabilité interne du système éducatif à travers la mise en oeuvre de politiques appropriées.

4.1.1. Enseignement élémentaire

La réalisation d'un taux de scolarisation de 60% en 1998 constitue un objectif intermédiaire vers la généralisation de l'enseignement élémentaire. L'atteinte de cet objectif quantitatif passe par la souplesse et le développement des moyens d'accès à l'éducation. Dans ce cadre, les mesures suivantes apparaissent comme autant d'axes stratégiques qui concourent à l'amélioration des mécanismes de satisfaction de la forte demande d'éducation.

Perfectionner le système des classes à double flux par des mesures d'accompagnement

Le système des classes à double flux, comme stratégie de rentabilisation des facteurs scolaires, peut être amélioré par des mesures d'accompagnement pour garantir la qualité de l'enseignement. On peut citer, entre autres, une meilleure gestion du temps et de l'espace scolaire, le maintien des ratio maître/élèves à des niveaux raisonnables, la formation des maîtres, la promotion d'activités extra muros (loisirs, activités maraîchères, travail manuel, formation pratique).

Ces mesures sont nécessaires pour contourner le risque d'un système éducatif fonctionnant à deux vitesses dissociant de façon manichéenne les aspects quantitatif et qualitatif de l'enseignement dont les enfants issus des milieux défavorisés feraient les frais. Elles constituent donc une solution de compromis entre le souci d'élargissement horizontal de l'éducation et sa nécessaire expansion qualitative.

Développer la qualité des facteurs d'éducation

Les facteurs d'éducation constituent un indicateur de la qualité de l'enseignement et de sa capacité à faire face à la demande. Ils font intervenir tant des variables scolaires - programmes, méthodes pédagogiques, qualification des enseignants, matériels didactiques - que des variables extra-scolaires - instruction des parents, milieu socio-économique, éducation des enfants, soins de santé.

Il est évident que le développement de l'enseignement élémentaire pendant la période de transition vers l'école universelle nécessitera un renforcement continu des effectifs d'enseignants. Afin de prendre en considération les contraintes qui pèsent sur les ressources de l'Etat, la stratégie devra aller dans le sens d'une plus grande maîtrise des coûts unitaires publics par une meilleure utilisation des effectifs d'enseignants disponibles, par des procédés de construction basés sur l'utilisation des matériaux locaux moins coûteux, la participation des collectivités, des entreprises, des ONG dans la réalisation des programmes de construction et équipements de nouvelles classes, la rationalisation des ressources humaines par la mise en oeuvre d'une politique de formation des formateurs et l'incitation au perfectionnement et au recyclage de tous les agents, le développement des capacités nationales de production de manuels scolaires, la dotation massive des écoles en manuels avec l'appui des bailleurs de fonds, - la solution structurelle étant le développement d'une industrie éditoriale locale viable - la diversification des sources de financement extra-budgétaires par la participation du secteur privé.

Mais pour être efficace, le développement des facteurs scolaires d'éducation devra être combiné avec la maîtrise des variables extra-scolaires. Cette stratégie est fondée sur l'hypothèse que les conditions de nutrition, de santé et l'environnement social exercent une influence positive ou négative sur les performances de l'enfant en âge scolaire. Une politique d'expansion de l'enseignement élémentaire devra donc faire face à la détérioration croissante des conditions de vie des enfants issus des milieux défavorisés pour préserver le principe de l'égalité des chances.

L'amélioration de l'environnement préscolaire, dans un contexte d'augmentation régulière de la proportion des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, est en grande partie subordonnée à l'application d'une politique hardie visant à atténuer les privations liées au milieu socio-économique : qualité nutritionnelle, eau, niveau d'hygiène et logement, niveau préventif et curatif. La diminution du coût de l'éducation à la charge des familles à faibles revenus apparaît, de ce point de vue, comme une mesure intermédiaire avant de trouver une solution structurelle qui s'inscrit dans un processus global de promotion d'une politique en éducation, population et développement durable.

Cette diminution peut être opérée de multiples façons : différenciation des frais de scolarité, adoption d'une politique de proximité de l'offre, développement des transports scolaires, aménagement de services de restauration scolaire et de structures d'hébergement. La liste n'est pas exhaustive, elle indique simplement quelles sont les principales variables affectant le budget "éducation" des familles sur lesquelles, on pourrait agir pour réduire les inégalités sociales qui, en partie, se traduisent au niveau du primaire par des taux élevés d'abandons et d'échecs scolaires à mesure que l'on avance dans le cycle.

4.1.2. Enseignement moyen et secondaire

Les objectifs généraux poursuivis au niveau de l'enseignement moyen et secondaire sont de deux ordres : d'une part, éviter au plus grand nombre d'enfants scolarisés de retomber dans l'analphabétisme de retour, d'autre part, de contribuer à l'amélioration des capacités techniques de la main d'oeuvre. A cet effet, il importe de mettre en place des mécanismes de régulation des effectifs tout en améliorant la qualité des enseignements et la gestion rationnelle des établissements.

La maîtrise des coûts se fera ici par la rationalisation de la gestion des établissements éducatifs notamment les lycées et collèges et par la mise en place d'une politique de décentralisation administrative. Dans la perspective de la régionalisation, cette décentralisation peut être opérée par l'attribution de compétences aux régions : celles-ci avec les partenaires et usagers du système d'éducation élaborent et mettent en oeuvre, à travers un contrat programme, une stratégie de développement éducatif régional, conforme à la politique nationale, adaptée à la demande sociale et soutenue par les services décentralisés du Ministère de l'Education Nationale. Mais ce transfert de compétences suppose la mise en place d'une politique de discrimination positive qui permet à l'Etat de soutenir les régions défavorisées.

1.3. Enseignement technique et formation professionnelle

Bien organisé, ce sous-secteur constitue un élément clef de l'intégration positive à la vie économique et sociale. Son renforcement doit être fondé sur une politique cohérente qui prenne en compte la situation exacte du marché de l'emploi.

En effet, la marasme économique a contraint le secteur moderne à des compressions de personnel, voire à des cessations d'activités. Les embauches s'étant ainsi amenuisées, il ne paraît pas réaliste de continuer à former pour des emplois devenus de plus en plus rares. La stratégie consisterait donc :

a) dans l'ETFP formel

- à réaménager les spécialités de formation professionnelle dans le sens d'une polyvalence qui augmente les chances d'embauche :

- à créer des filières pour lesquelles des besoins de formation nouveaux se font sentir ;

- à augmenter le taux de transition vers l'ETFP qui est très faible pour un pays en voie de développement qui affirme sa volonté de produire (les sections techniques représentent à peine un peu plus du sixième de ceux de l'enseignement général) (16,7%).

b) dans l'ETFP non formel

- à réhabiliter la formation non formelle par des cours technologiques complémentaires ;
- à user de toutes les possibilités de formation au bénéfice des apprentis et des artisans du secteur moderne et traditionnel.

La mise en oeuvre de cette stratégie suppose un certain nombre de mesures parmi lesquelles on peut citer l'élaboration de nouveaux programmes, l'acquisition des équipements complémentaires, la mise en place d'une structure d'organisation de la formation non formelle, le renforcement des chambres de métiers ainsi que la mise en place d'un observatoire des compétences et de l'emploi ; doté d'une stratégie propre de développement de ses ressources scientifiques, technologiques et humaines. Cet observatoire prendra en compte :

la prévision de la demande d'éducation et de formation ;

la prévision de l'évolution économique et sociale, culturelle et technologique ;

l'anticipation de mutations structurelles et la détermination de l'évolution des différents types d'emplois dans chaque secteur.

La formation professionnelle pourrait aussi passer par un système d'incitation à la participation des employeurs à base d'exemptions au plan de la sécurité sociale ou de remboursement des sommes investies dans la formation. Si le jeune est embauché en fin de formation, l'employeur pourrait verser un montant équivalent à 25% des allocations versées au jeune pendant toute la durée de son stage. Ce système offre :

- à l'employeur qui participe au programme, un suivi rigoureux des formateurs dispensés
- au participant une formation en liaison avec une demande sur le marché de l'emploi, des entretiens avec des employeurs potentiels. Des inspecteurs seraient chargés de contacts réguliers tant avec les employeurs qu'avec les personnes en formation. Les visites constantes et constructives des lieux de travail et des lieux de formation permettent de donner une cohérence au système.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Au niveau de l'enseignement supérieur, les principaux objectifs poursuivis vont dans le sens de la maîtrise des flux d'étudiants et des effectifs, d'une meilleure adaptation du profil des diplômés aux réalités du marché et d'un renforcement de la recherche scientifique et technique. D'où la

mise en place d'une politique globale de restructuration de l'espace universitaire pour atteindre ces objectifs dégagés par la Concertation Nationale sur l'Enseignement Supérieur et conformes, pour l'essentiel, à l'esprit des EGEF.

Cette politique va s'articuler autour d'axes principaux dont les plus importants sont :

1) la création de filières nouvelles, appropriées et débouchant effectivement sur la vie active

Les facultés nouvelles restructurées seront des facultés-écoles avec une double vocation de formation professionnelle et de formation théorique et spécialisée. Les écoles nationales supérieures diversifieront leurs filières de formation pour une meilleure insertion des étudiants dans le marché du travail. L'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) mise en oeuvre cette année va dans le sens de cette restructuration.

2) la redynamisation des structures participatives de concertation, de coopération et de développement

Afin de répondre aux exigences de l'université nouvelle, aux besoins d'une meilleure circulation de l'information, de favoriser une meilleure coopération inter-universitaire.

3) l'assainissement, le développement et l'animation culturelle du Campus

La pacification de cet espace par la garantie, de meilleures conditions de travail à l'ensemble de la communauté universitaire, la restitution au Campus universitaire de son rôle privilégié de foyer créatif d'une Communauté devant évoluer dans des espaces physiques et académiques favorables à l'épanouissement des hommes.

L'ALPHABETISATION

L'alphabétisation doit contribuer à l'augmentation de la productivité de la population active, à l'amélioration de la capacité de gestion des ménages, à l'extension de la planification familiale.

La réalisation de ces objectifs repose sur la participation des populations à l'exécution des programmes d'alphabétisation, l'implication des ONG, ASC, groupements et sociétés reconnus pour leur expertise, le suivi et l'évaluation de l'exécution des programmes d'alphabétisation afin de rationaliser les nombreuses interventions sur le terrain.

Il importe aussi d'éviter l'amateurisme très fréquent dans le domaine de l'alphabétisation qui participe d'une certaine dépréciation de ce sous-secteur. La voie la plus rationnelle serait d'inciter les universitaires à s'investir dans ce domaine afin que l'alphabétisation reçoive de l'enseignement supérieur son assise scientifique et intellectuelle. Les actions à mener dans ce sens sont les suivantes :

- formation de spécialistes en alphabétisation ;

- initiation des étudiants aux techniques d'alphabétisation à travers des cours de sociologie de l'éducation, construction de curriculum ...;
- formation des cadres du Ministère chargé de l'Education de base ;
- créer à l'Université un département de sciences de l'éducation et un centre de recherche appliquée en sciences de l'éducation ;
- ouvrir les cours de ces nouvelles sections aux personnes oeuvrant déjà dans ce domaine.

5. LES PERFORMANCES EXTERNES

L'efficacité externe de tout système éducatif met en jeu les relations entre enseignement général et enseignement professionnel, entre écoles et offres d'emplois : c'est à dire ce que l'on peut attendre des maîtres pour préparer les élèves à de futurs métiers, et ce que l'on peut espérer de l'enseignement, tant à l'école qu'à l'extérieur.

Cette recherche de la pertinence du secteur de l'éducation et de la formation pourrait s'articuler autour des éléments stratégiques suivants :

5.1. Donner un sens aux pratiques productives à l'enseignement élémentaire

Il s'agit ici d'aller au delà des exigences traditionnellement admises pour cet ordre d'enseignement (savoir lire, écrire et compter) en s'orientant dans une perspective de l'apprentissage en vue d'un réinvestissement utilitaire. La poursuite d'un tel objectif appelle naturellement que l'on développe à l'école élémentaire des compétences et savoir-faire agricoles dans un pays où l'agriculture constitue encore un secteur clé de l'économie.

Cette stratégie permet à la majorité des sortants de l'école primaire, qui n'accéderont pas à l'enseignement secondaire et ne pourront pas se présenter sur le marché de l'emploi formel, de tenter leur chance dans le secteur informel.

Pour la majorité cependant l'agriculture sera à terme le secteur le moins suicidaire parce que générant des produits vivriers directement consommables pour la survie et non forcément soumis, comme les produits artisanaux, aux aléas du marché.

Par ailleurs, l'investissement en enseignement pour l'acquisition de compétences et savoir-faire agricoles implique une réforme des programmes d'éducation dans le sens du développement des sciences fondamentales : l'observation, l'expérimentation et la gestion. Les classes pilotes seraient, dans cette perspective, un lien privilégié d'expérimentation de la politique d'insertion des activités productives dans les programmes d'éducation, gâchis interne d'utilisation maximale des ressources.

5.2. Promouvoir l'adéquation quantitative et qualitative des produits du système éducatif à la réalité de l'économie nationale

La politique éducative doit se réajuster pour tenir compte des indicateurs qui limitent de plus en plus les chances d'insertion des produits du système éducatif dans le marché du travail. C'est dans ce contexte qu'il importe de s'orienter davantage vers la formation à l'auto-emploi. Il s'agit d'intéresser les sortants du système éducatif et des centres de formation professionnelle au travail indépendant et à l'initiative privée dans le secteur productif.

Les pistes suivantes pourront être explorées dans cette perspective :

- promouvoir les bases juridiques et institutionnelles des réformes éducatives en harmonie avec la politique de l'auto-emploi en cours ;
- réexaminer le positionnement de l'enseignement technique et la formation professionnelle par rapport à l'ensemble du système. Il s'agirait de créer des passerelles entre le technique et le général à différents niveaux, de démarrer les formations techniques bien avant 10 ans de formation générale, ce, notamment en intégrant l'enseignement technique à l'éducation de base ;
- rapprocher autant que possible, dans une perspective d'adéquation entre l'éducation et l'emploi, l'offre de formation à la demande de qualification. La méthode de projection des besoins en main d'oeuvre apparaît de ce point de vue comme un instrument relativement simple, qui permet d'établir une relation directe entre le développement de l'économie et la production de l'appareil de formation ;
- renforcer les relations entre écoles, employeurs et ministères. Plus on renforce ces liens, plus les écoles ont des chances de fonctionner efficacement, et par conséquent, de produire des diplômés susceptibles d'être employés.

CONCLUSION

Les stratégies développés ci-dessus doivent être considérées comme des éléments d'un processus plus global de réforme du secteur de l'éducation et de la formation. Cette réforme s'articule autour d'objectifs majeurs, à savoir l'élévation du taux de scolarisation de 65% en 1998, l'amélioration du rendement interne et externe du système éducatif, le renforcement des capacités de gestion et de planification du Ministère de l'Education Nationale, la promotion de la scolarisation des filles, la réduction des disparités régionales, la mise en place d'une politique en éducation, population et développement durable.

Elle s'inspire à la fois des orientations définies par les Etats Généraux de l'Education et de la Formation et des conclusions de la Concertation sur l'Enseignement supérieur en 1992/93. Sa mise en oeuvre concernera prioritairement la réhabilitation ou la construction d'infrastructures scolaires, l'augmentation du nombre d'enseignants, la redynamisation de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, la revalorisation de la fonction enseignante en termes de statuts, le développement d'un partenariat actif entre l'école et l'environnement social.

Cette réforme implique enfin une mobilisation de la société sénégalaise autour de l'école. une école qui doit s'ouvrir sur le milieu et devenir un lieu d'échanges entre élèves, enseignants, parents, associations, ONG et professionnels. De ce dialogue doit naître un consensus sur lequel le système éducatif va être rebâti en fonction des changements également nécessaires au niveau des autres sous-secteurs économique, social et politique.